

# Service public

## ● INTERCOMMUNALITÉ

# Pays d'Aubagne et de l'Etoile : et maintenant ?

Après le succès du rassemblement devant la Préfecture, les quatre prochains mois seront décisifs, pour un projet indépendant de la Communauté Urbaine de Marseille.

“**N**on à l'annexion de nos communes par la Communauté urbaine de Marseille”. Samedi 11 février, plus d'un millier de personnes se sont retrouvées à Marseille pour faire entendre leur refus de toute intégration forcée.

Venus des quatre coins du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, les manifestants ont souhaité exprimer leur désir de “rester maîtres de leur avenir et de vivre dans le territoire à taille humaine” que leurs élus veulent construire, et auquel le Préfet s'oppose depuis quatre ans. Forts de cet appui, les présidents de GHB et de l'Etoile et les dix maires concernés ont officiellement déposé ce jour-là

une motion défendant leur projet de fusion à l'attention de Brice Hortefaux, le ministre délégué aux collectivités locales.

Pour autant, et malgré son succès, cette manifestation n'est pas une fin en soi. “C'est un point d'appui pour aller plus loin dans la mobilisation citoyenne”, indique Alain Belviso.

Car, si aucune décision n'a été encore prise par le gouvernement, le risque de voir nos communautés intégrées dans la CUM est bien réel”. Pour le président de GHB, “les quatre prochains mois seront décisifs”.

D'ici au 30 juin, la Préfecture doit en

effet présenter au ministre délégué aux collectivités locales un état des lieux sur l'intercommunalité dans les Bouches-du-Rhône. Etat des lieux qui pourrait déboucher sur une modification de la loi et

## Une pétition et des actions en préparation

des remaniements des communautés existantes. Dans ce contexte, les propos de Jean-Claude

Gaudin prennent encore plus de sens. Le président de la CUM ne cachant plus sa volonté d'étendre le territoire de sa communauté “vers la vallée de l'Huveaune avec GHB”, il y a fort à craindre que cet “avis personnel” du Maire de Marseille, relayé par les deux députés de GHB et de

l'Etoile, soit prémonitoire. En attendant, les dix maires du Pays d'Aubagne et de l'Etoile comptent bien faire entendre leurs voix, ainsi que celles de leurs administrés. Que ce soit lors des réunions de la commission départementale de la coopération intercommunale, qui doit elle aussi rendre un avis consultatif au Préfet sur la situation des intercommunalités. Ou que ce soit lors d'actions ponctuelles qu'ils comptent organiser pour mobiliser la population. Pour l'heure, une pétition est d'ores et déjà en préparation. Une fois signée par le plus grand nombre de citoyens, elle sera portée en mains propres au premier ministre par une délégation.



Plus d'un millier de personnes s'étaient déplacées le 11 février.